

VISITE VMF à GRASSE

Le 11 juillet 2020

Le château Saint-Georges et la villa NORAH

- ✓ Château Saint-Georges : ancienne demeure du parfumeur Léon CHIRIS construite dans le style second Empire, dénommée avec le prénom de son fils. Superficie 800 M2 dans un parc de 3 hectares
- ✓ Villa Norah : ancienne demeure du parfumeur SCHLIENGER construite en 1924 architecte Léon LE BEL (1883 - 1968), antérieurement construite par Lord GIBBONS pour sa fille Norah



Une « PREMIERE » :

- ✓ 1^{ère} sortie après le déconfinement
- ✓ 2 demeures non accessibles au public ouvertes pour la 1^{ère} fois par les actuels propriétaires : au profit des VMF 06

2 anciennes demeures de parfumeurs, situées côte à côte, reliées par un jardin en cours de réaménagement, appartenant au même propriétaire, bien conservées dans leur état d'origine extérieur mais profondément remaniées à l'intérieur pour les convertir en lieux de réception

UN GRAND MERCI à nos trois intervenants « de marque » : (dans l'ordre chronologique de la journée)

- Le service du patrimoine de la ville de Grasse (Dominique PILLON)
- Dominique GOBY ancien cadre commercial de sociétés de parfums dont TOMBAREL, spécialiste de la vie économique locale, Président des amis du musée des arts de Provence à Grasse
- Sabine du CREST, historienne de l'art et maître de conférences à l'Université BORDEAUX-MONTAIGNE, auteur de « Si loin, si proche. Objets d'ailleurs dans les intérieurs européens . Photographies 1870-2015 (Rome, 2015) », commissaire de l'exposition éponyme sur le thème du « voyage immobile » : entrée dans l'intimité d'hommes ou de femmes célèbres à travers leurs intérieurs dont plusieurs parfumeurs, à retrouver dans le livre.



06 Alpes-
Maritimes

Le thème

**Le patrimoine
acteur du
développement
économique:**

Des lieux reconvertis
en lieux de réception

après un chantier de
rénovation d'une
15aine d'années

Léon CHIRIS

1839 – 1900

Industriel de la
parfumerie et
homme politique
député & sénateur
sous la III^e République

Marié à la nièce de
THIERS, ses 2 filles
épousèrent les 2 fils
du Président Sadi
CARNOT

Sur les traces de

**la reine
VICTORIA**

Aimant Grasse, la
Reine Victoria
rendait
régulièrement visite à
Madame CHIRIS au
château Saint-
Georges

(Bibliographie : « La
reine victoria à
Grasse » par Roger
GRIHANGNE)

A SAVOIR à GRASSE

L'école supérieure du
parfum créée en
2011, cursus en 2
cycles de 5 ans au
total

Nous nous sommes retrouvés à 30 - nombre limite fixé par avance - dans ce site d'exception perché sur les hauteurs de Grasse, entouré d'une belle végétation et de jardins en restanques encore en cours d'aménagements. Malgré cette déclivité naturelle, la villa Saint Georges se caractérise par une belle et grande terrasse extérieure avec vue très dégagée.



L'intérieur de plein pied et les grands salons procurent également un sentiment d'espace grâce à de grandes fenêtres, des décors de boiseries dorées, d'acajou gerbé.



La grande piscine intérieure, de proportions directement inspirées de celle du RITZ à Paris



Au nom des VMF 06, le moment des remerciements à Eric & Anca BARTHA, propriétaires des lieux (Vue partielle des participants de gauche à droite : Ruth & Hugues de La TOUCHE, Eric & Anca BARTHA avec leur fille, Nadège Etienne et Jacques LE LEDAN, Jean-Marie d'ALLARD et Annick FAURE)



De grands remerciements également à Patrick TOUFLAN pour son aide majeure à l'organisation de cette journée champêtre.

La plus discrète villa NORAH a conservé des éléments remarquables, notamment :

Ses belles ferronneries de Richard DESVALLIERES



Son original cadran solaire devisé :
« Badaud fais ton chemin, l'heure passe » !



ACTUALITES VMF

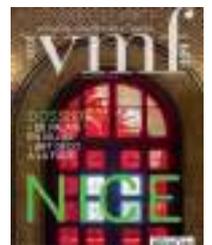
NATIONALES

- ✓ Journées du patrimoine : samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020
- ✓ Assemblée Générale des VMF : 15 octobre 2020
- ✓ Salon du patrimoine culturel à PARIS : du 28 au 31 octobre 2020
- ✓ Vous pouvez répondre au sondage national des VMF lancé après la crise sanitaire afin de connaître vos attentes, surtout en cas d'arrêt de vos travaux

VMF 06

Nous vous tiendrons informés dès que possible des prochaines sorties d'ici la fin d'année 2020

Revue VMF NICE 2020 toujours disponible au tarif de 10 € : La délégation a acquis des exemplaires de la revue pour qu'ils soient disponibles, en particulier au profit d'adhérents non abonnés.



Un projet à soutenir : la réhabilitation de la chapelle Saint Jean d'ANTIBES, une de ces « petites Notre-Dame » selon l'expression de PH. TOUSSAINT président des VMF dans un éditorial récent

LES TRAVAUX
Les travaux qui ont déjà débuts vont s'étaler sur deux années (F1) à fin 2020 pour un budget total de 750 000€ (honoraires compris).

LES PARTENAIRES
Ces opérations bénéficient du soutien de partenaires institutionnels: Mairie d'Antibes, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil départemental des Alpes-Maritimes, et Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français pour un montant de 600 000€ acquis ou attendu sur 2 ans. La famille va contribuer à hauteur de 250 000€.

L'APPEL AUX DONS
Nous avons donc besoin d'un soutien financier complémentaire de 100 000€. C'est le but de l'appel public aux dons que nous lançons aujourd'hui auprès de toute personne physique ou morale susceptible de nous aider à préserver le patrimoine historique qui représente la chapelle Saint-Jean multi-centenaire qui fait la fierté d'Antibes et de ses habitants.

FONDS DE DOTATION
Le Fonds de Dotation de la Chapelle Saint-Jean est chargé de recueillir les dons. Les versements aux entreprises ou entreprises effectuant au profit du Fonds de Dotation, organisme d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant retenu dans la limite de 20% du revenu imposable, au titre de l'article 206 et 258bis du code général des impôts (CGI).

Ainsi à titre d'exemple, un don de 100€ ne représente pour le donateur qu'un montant de 30€ ou une économie de 70€ d'impôts.

BON DE SOUSCRIPTION
Oui, je fais un don pour participer aux travaux de la restauration de la Chapelle Saint Jean d'Antibes.

Par chèque à l'ordre de :
"Fonds de Dotation de la Chapelle Saint-Jean"
BANK: 1015 10787001 0006 7246 0000 101 - IFC - VILLER-SUR-ORNON

Mon don est de : _____ euros, et je bénéficie d'une économie d'impôts.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de son montant et dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les entreprises, réductions du don de 66% jusqu'à hauteur de 20% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires net.

NOM : _____ pr. SOCIÉTÉ : _____

ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Cheque à rembourser à : Fonds de dotation de la Chapelle Saint-Jean
c/o Délégués de l'Antibes, Antibes
23 rue Robertson, 06600 Antibes